

LETTRE

DE M. le Comte DE MIRABEAU, à MM. les Commissaires des trois Ordres de la Ville de Marseille.

88.

MESSIEURS,

J'AI reçu avec une vive & respectueuse gratitude le titre de votre Concitoyen, dont vous avez daigné m'honorer.

Ce nouveau bienfait accroît & fortifie les devoirs que mes sentimens m'avoient déjà imposés ; en même - temps qu'il m'inspire un degré de courage de plus pour les remplir.

Je les ferai toujours consister, ces devoirs, à professer & à défendre par-tout, de tout

mon pouvoir, les droits éternels de l'homme, la liberté, l'égalité & le moyen qui ſeul peut les rétablir & les affermir, l'union.

Non, cette liberté aveugle & farouche qui ne voudroit point de lois, parce que les lois ſont trop ſouvent partiales ; mais cette liberté éclairée & conciliante qui veut tout ſoumettre à une loi commune, parce qu'une loi commune eſt la bienfaitrice de tous.

Non, cette égalité chimérique & abſurde, qui mettroit un art funeſte à confondre les rangs & les perſonnes, tandis que la nature établira toujours des différences inévitables entre les Individus & les Agrégations ; mais cette égalité toujours ordonnée par la nature & la raiſon, quoique toujours violée par les hommes, qui diſtribue ſur le même plan & avec la même balance, & le pouvoir & la dépendance, & les droits & les devoirs, & les richeſſes & les contributions, & les peines & les récompenſes, ſuivant l'importance, les talens, le mérite & les fautes de chacun.

Non, ſans doute, cette union terrible de quelques-uns contre la multitude, qui ne ſe forme & ne ſe reſſerre que pour la diviſer & la dominer.

Ni même cette union du grand nombre contre le petit, qui tendroit à anéantir les par-

tages, tandis qu'il n'eſt queſtion que de les régler, & qui feroit naître la diſcorde ſans jamais amener la paix.

Mais cette union de tous pour la félicité commune, qui aſſureroit la juſtice à chacun, & n'auroit à redouter le deſpotiſme de perſonne.

Voilà, Meſſieurs, la tâche que je me ſuis impoſée depuis long-temps; & dont votre confiance & la Commiſſion Nationale dont je ſuis revêtu, me font aujourd'hui une obligation plus étroite & plus preſſante.

Puiſſent mes foibles efforts contribuer à accélérer le moment d'une régénération ſi néceſſaire au bonheur de vingt-quatre millions d'hommes, & ſi généreuſement provoquée par le Roi!

Alors, ſans doute, tous les bons Citoyens auront par-tout le droit de Cité, parce qu'un État bien gouverné, quelque vaſte qu'il ſoit, n'eſt autre choſe qu'une grande Communauté diſtribuée en pluſieurs Diſtricts, & parce qu'aucune Ville n'aura de raiſon pour ſéqueſtrer ſon intérêt de l'intérêt général.

Alors auſſi, tous les privilèges, aujourd'hui réclamés par quelques-uns comme inviolables, ſeront univerſellement ou abolis comme des injuſtices, ou reconnus comme le droit de tous.

Alors enfin, les loix seront notre sauve-garde & non notre épouvantail.

C'est à nous approcher de ce but, que je consacrerai tous les instans de ma vie; c'est ainsi que je m'efforcerai d'acquitter ma dette envers la Patrie qui m'a donné le jour, envers ma nouvelle Patrie adoptive, envers notre Patrie commune, envers l'humanité entière.

Je suis avec respect,

MESSIEURS,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur,

Le Comte DE MIRABEAU.

A Versailles, le 9 Mai 1789.